

Publicité Audiovisuelle et écrite

Type	Spécifications techniques	Fréquence	Période de la mise en œuvre
Lot 1 : Production	1. Production programmes radios (15 minutes) <ul style="list-style-type: none"> 93 programmes radios en total (3 x 31 semaines) Programme d'information électoral (15 minutes chacun). Le contenu de message sera fourni régulièrement selon le calendrier (interviews et tables rondes par les membres du CEP y compris un animateur et des experts). 	3 émissions par semaine (lundi, mercredi et vendredi)	Période de la mise en œuvre : 13 juillet 2015 – 14 février 2016 (31 semaines)
	2. Production TV (30 minutes) <ul style="list-style-type: none"> 63 programmes TV en total (2 x 31 semaines) Programme d'information électorale à l'intention des électeurs, des cibles visées dans la campagne de sensibilisation et d'éducation civique (30 minutes chacun). Le contenu de message sera fourni régulièrement selon le calendrier (interviews et tables rondes par les membres du CEP y compris un animateur et des experts). 	2 émissions par semaine (mardi et Jeudi)	Période de la mise en œuvre : 13 juillet 2015 – 14 février 2016 (31 semaines)
Lot 2: Duplication, diffusion et monitoring	1. Duplication, diffusion spots/jingles <u>Durée:</u> 40-50 secondes <u>Langues:</u> Créole/ langues des signes <u>Musique:</u> Original Diffusion radio <ul style="list-style-type: none"> 10 stations de radio à Port-au-Prince : (Métropole, Vision 2000, Caraïbes, Ginen, Radio-one, Ibo, Majik 9, Kiskeya, Signal FM, Scoop FM et 10 autres avec une forte écoute) 15 stations de radio privée en provinces 15 stations de radio communautaires en provinces Diffusion TV <ul style="list-style-type: none"> Réseau TV Ginen Réseau TNH 3 autres TV dans le département Ouest 20 TV en provinces (TV à très grande audience) 	3 diffusions par jour	Mise en œuvre duplication, diffusion spots/jingles Période 1 10 juillet – 9 août 2015 (4 semaines) (4 spots/jingles) Période 2 10 août – 25 octobre 2015 (11 semaines) (4 spots/jingles) Période 3 26 octobre 2015 – 14 février 2016 (16 semaines) (4 spots/jingles)
	2. Duplication, diffusion programmes radios (15 minutes) <ul style="list-style-type: none"> Diffusion de 93 programmes radios en total (3 x 31 semaines) 10 stations de radio à Port-au-Prince : (Métropole, Vision 2000, Caraïbes, Ginen, Radio-one, Ibo, Majik 9, Kiskeya, Signal FM, Scoop FM et 10 autres avec une forte écoute) 	3 diffusions par semaine (lundi, mercredi, vendredi)	Mise en œuvre duplication/diffusion programmes radios: 13 juillet 2015 – 14 février 2016 (31 semaines)

	<ul style="list-style-type: none"> • 15 stations de radio privée aux provinces • 15 stations de radio communautaires en provinces 		
	<p>3. Duplication, diffusion programmes TV (30 minutes)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diffusion de 63 programmes TV en total (2 x 31 semaines) • Réseau TV Ginen • Réseau TNH • 3 autres TV dans le département Ouest • 20 TV en provinces (TV à très grande audience) 	2 diffusions par semaine (mardi et jeudi)	<p>Mise en œuvre duplication/diffusion programmes TV: 13 juillet 2015 – 14 février 2016 (31 semaines)</p>
<p>Lot 3 : Conception, Publication d'articles dans les journaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Publication de 93 articles en total (3 x 31 semaines) • Publication dans le journal Nouvelliste et Le National ; • Demi-page (Noir et blanc) à publier trois fois par semaine. 	3 fois par semaine (lundi, mercredi, et vendredi)	<p>Période de la mise en œuvre : 13 juillet 2015 – 14 février 2016 (31 semaines)</p>
<p>Lot 4 : Production de bulletin en Créole (bande dessinée)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Production de bulletins une fois par mois; • Impression de 2,000 exemplaires chaque fois ; • 7 types de bulletins en total, au cours de 7 mois ; • Type de papier : Coated 2 sides 100lbs; • Dimension : 8 ½ x 11 ; • 4 pages ; • Couleur : CMYK • Le contenu intégrera d'articles de la loi électorale et de la constitution en définissant le mandat et l'attribution de les élus • Le contenu sera fourni régulièrement selon le calendrier ; • Distribution aux BED (180 exemplaires par BED /les adresses seront fournies à la commande). 	<p>2,000 exemplaires chaque fois ;</p> <p>14,000 exemplaires en total au cours de 7 mois (une fois par mois)</p>	<p>Période de la mise en œuvre : 13 juillet 2015 – 14 février 2016 (7 mois)</p>